

Qui dirige GDF SUEZ ?

Gérard MESTRALLET n'a pas réussi à faire prolonger son mandat de PDG de GDF SUEZ. Dans l'attente de son remplacement par Isabelle COCHER, qui est supposée prendre sa place à compter de son futur départ en retraite, il a proposé une résolution contre le vote double de l'État actionnaire au prochain CA : une position qui impose de s'interroger sur l'homogénéité de la direction stratégique du groupe.

Flou stratégique

La preuve la plus concrète est apparue le jour de la publication des comptes du groupe : d'un côté, Isabelle COCHET et Gérard MESTRALLET annonçaient que malgré les résultats décevants de la Branche Energie Europe, il n'y aurait aucune suppression d'emploi.

De l'autre, au même moment, la Branche Energie Europe réunissait son Comité d'Établissement et ses patrons annonçaient que des centaines d'emplois seraient supprimés dans les prochains mois.

Entre les grands patrons qui veulent afficher une image sociale et les patrons des Branches payés aux résultats, le courant ne semble plus passer. Y aurait-il du gaz dans l'air...

FO interpelle le gouvernement

Il est temps que l'État, premier actionnaire, siffle la fin de la récréation et donne sa vision stratégique de cette Entreprise.

Cette reprise en main s'avère plus que nécessaire, après l'opposition déclarée de M. MESTRALLET quant à la notion de vote double pour les actions de l'État : non seulement, une telle position pourrait arracher plus de 5 milliards d'euros à la collectivité, mais elle remet en cause, de surcroît, la participation au tiers de l'État conformément à la loi de privatisation.

Alerte au citoyen

FO Énergie et Mines souhaite alerter le citoyen sur ces dérives boursières et sur une situation d'agression du Patrimoine par des vagues néolibérales de plus en plus violentes : la « loi FLORANGE », qui visait à ménager la chèvre et le chou, semble avoir donné les armes à ceux qui la souhaitent pour une dilapidation des richesses publiques au profit d'une privatisation globale.

FO Énergie et Mines rappelle que l'État, institution publique et dépendante de l'électorat, permet un contrôle républicain du cours économique et des entreprises associées : ce que ne permettent pas le libre marché et l'action économique privée.

“ FO Énergie et Mines rappelle que l'État permet un contrôle républicain du cours économique et des entreprises associées, ce que ne permettent pas le libre marché et l'action économique privée.

Contact

Jean-Pierre VALLERY
Délégué Syndical Central GDF SUEZ
Tel : 06 16 26 59 04
Email : jean-pierre.vallery@gdfsuez.com